



Emetteur	Direction de la Communication et de l'Information
Date	27 avril 2018
Objet :	Commission permanente

Temps forts de la commission permanente du 27 avril 2018

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 27 avril 2018 à 10 h sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 67 rapports. Pratique sportive, mobilisation en faveur des territoires et solidarité étaient au cœur des débats.

Le Département poursuit sa mobilisation en faveur de projets structurants sur le territoire

Dans le cadre du volet 2 (Investissement d'intérêt supra-communal) de la politique de *Mobilisation du Département en faveur des territoires*, le Loiret alloue 700 000 € à quatre collectivités loirétaines.

La commune de Beaugency bénéficie de 500 000 € pour la réalisation du site Agora (projet de développement urbain et réhabilitation d'une friche industrielle). L'objectif est de créer un véritable pôle social et des services publics de proximité. 160 000 € sont accordés à la commune de Courtenay pour la construction d'un pôle culturel et associatif. 25 000 € sont alloués à la commune de Bouzy-la-Forêt pour la réalisation de l'éclairage du stade du Briou et la création d'un local de rangement pour le matériel. La commune de Sennely bénéficie de 15 000 € pour les travaux d'amélioration de la boucherie-charcuterie.

Plus de 350 000 € pour la citoyenneté et la cohésion sociale dans le Loiret

Le Département accorde une subvention totale de 352 848 € afin de soutenir 17 associations loirétaines ayant pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne.

À titre d'exemple, l'association *Le Tremplin* (Orléans) bénéficie d'une aide financière de 93 979 € pour l'accueil et le suivi de 35 personnes bénéficiaires du RSA. 40 120 € sont accordés à *Fap Icare* (Corquilleroy - Montargis) qui assure l'accueil et le suivi de 10 personnes bénéficiaires du RSA.

Le Département soutient la pratique sportive sur son territoire

Le Loiret attribue 549 750 € de subventions en faveur de la pratique sportive dans le Loiret pour le fonctionnement (activités, formations, acquisition de matériel...) des associations et clubs sportifs, mais également pour l'organisation des manifestations sportives. Par exemple, l'Union Nationale du Sport Scolaire bénéficie de 38 000 € pour son fonctionnement sur 2018. 18 000 € sont alloués au CJF Volley Ball (Fleury-les-Aubrais) pour son fonctionnement sur 2018.

Le Loiret investit en faveur du secteur agricole loirétain

Le Département, au travers de la convention cadre signée en 2017 avec la région Centre-Val de Loire, alloue 164 497 € pour accompagner 7 projets d'investissements productifs agricoles. Par exemple, 27 821 € sont accordés à l'EARL La Chavannière (Châtillon-sur-Loire) pour la construction d'un nouveau bâtiment de 436m2 pour 4 400 volailles de chair label rouge. Un agriculteur de Bougy-lez-Neuville bénéficie de 26 000 € pour la création d'un atelier avicole avec construction d'un poulailler de 1 500 m2.

La prochaine commission permanente se tiendra à Sully-sur-Loire le vendredi 25 mai 2018.



